Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Des panneaux solaires sur la véloroute ViaRhôna



La recherche de surfaces disponibles pour l'installation de panneaux photovoltaïques, sans impacter les milieux naturels est un vrai défi. Du côté de Caderousse (Vaucluse), la Compagnie Nationale du Rhône, vient d'annoncer la mise en service dans les prochaines semaines d'ombrières photovoltaïques au-dessus de la véloroute ViaRhôna, sur presque 1 kilomètre.

En construction depuis janvier dernier, ce parc de panneaux photovoltaïque longitudinal est une première. Il comporte 6 sections et totalise 900 mètres de longueur. Installé sur la véloroute ViaRhôna reliant la Suisse à la Camargue, sur la commune de Caderousse, il sera mis en service à la fin de l'été. La production d'électricité est estimée à 1 300 mégawattheure (MWh) par an, soit l'équivalent de la consommation de prêt d'un milliers de personnes.

Le projet de Caderousse est pionnier en la matière

Sur des projets de cette nature où les liaisons de transport du courant produit sont grandes il fallait trouver une solution pour limiter les pertes d'énergie explique la Compagnie Nationale du Rhône. Pour relever ce défi, cette dernière s'est associée à NEXANS, Schneider Electric, la SNCF et SuperGrid Institute pour mettre au point une architecture électrique utilisant le courant continu à haute tension. Cette technologie sera utilisée pour la première fois dans de telles conditions.

Après les parking des centres commerciaux, ou encore la reconversion d'anciennes gravières, la Compagnie Nationale du Rhône ouvre avec les véloroutes un nouveau filon pour l'installation de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

panneaux photovoltaïques. En France, on compte actuellement pas mois de 15 000 km de véloroute. Si à cela on ajoute les abords de routes, autoroutes, voies de chemin de fer, canaux l'objectif de production d'énergie solaire à l'horizon 2030 pourrait être atteint (60 GWc) sans prendre sur les terres agricoles ou les milieux naturels. Rien que pour les routes la Compagnie Nationale du Rhône estime que 28 000 km de routes seraient compatibles. Utiliser des surfaces déjà artificialisées sans remettre en question leur fonction première est une idée qui devrait faire son chemin.

Le premier parc photovoltaïque linéaire sur véloroute sort de terre le long du Rhône



Un parc photovoltaïque dénommé ViaSolaire du Colombier sera installé sur 900 mètres, pour une puissance installée de 1MWc (mégawatts crête) le long de la ViaRhôna -Itinéraire cyclable du lac Léman à la mer Méditerranée- pour une mise en service prévue en septembre 2025. Ce pilotage expérimental se poursuivra jusqu'en 2028. Ce projet porté par la Compagnie Nationale du Rhône -CNR-, en cours de construction, a débuté à Caderousse. L'investissement se monte à plus de 20M€.

C'est une première en France : sur près d'un kilomètre, un parc photovoltaïque longiligne composé de 6 structures en ombrières va être testé sur la ViaRhôna, véloroute emblématique de la vallée du Rhône. La

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) a débuté la construction de ce parc expérimental sur la commune de Caderousse, avec mise en service prévue en septembre prochain. L'installation repose sur une architecture électrique novatrice en courant continu à haute tension, qui préfigure un véritable saut technologique pour accompagner l'essor du photovoltaïque linéaire le long de routes, des véloroutes, des berges ou des voies ferrées sur plusieurs dizaines de kilomètres.

Le solaire linéaire, une voie d'avenir ?
En France, un gisement photovoltaïque d'environ 35 gigawatts-crète (GWc) a été estimé par CNR sur des terrains anthropisés –aménagements exercés par l'humain- le long des canaux, des berges, des routes et véloroutes. L'exploitation de ce gisement contribuerait à l'atteinte des objectifs de développement de l'énergie solaire fixés entre 54 et 60 GWc d'ici 2030 par la 3e programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), et ce, sans impacter les milieux naturels. En effet, le photovoltaïque linéaire présente l'avantage de s'insérer sur des surfaces déjà artificialisées, et de préserver leur fonction première tout en renforçant le mix de production électrique. Mais son essor se heurte aujourd'hui à un frein technique : faire transiter l'énergie produite sur des dizaines de kilomètres en limitant les pertes électriques.

Un test grandeur nature jusqu'en 2028 par 5 partenaires
Pour relever ce défi, le projet 'Ophélia' rassemble quatre industriels et un centre de recherche français : CNR, Nexans, Schneider Electric, SNCF et SuperGrid Institute. Mission ? Mettre au point une architecture électrique novatrice permettant d'acheminer un maximum d'électricité avec un minimum de pertes, en remplaçant le transport en courant alternatif par du courant continu à haute tension. Cette technologie sera testée pour la première fois en conditions réelles sur le parc photovoltaïque pilote :'ViaSolaire du Colombier', il sera installé au-dessus de la ViaRhôna. Les travaux de génie civil, l'installation des structures du parc et la pose des ombrières solaires d'une puissance de 1 MWc se succèderont jusqu'à la fin du premier trimestre 2025. Le parc devrait être mis en service en septembre, avec un dispositif d'instrumentation permettant de piloter finement l'expérimentation jusqu'en 2028.

Le financement
Le projet Ophelia, estimé à plus de 20M€, bénéficie d'un financement de l'Etat dans le cadre du programme 'France 2030', opéré par l'Ademe, qui vise à développer la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir du pays.

Carpentras et Caderousse rejoignent le Système d'alerte et d'information des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

populations



Les sirènes des communes de Carpentras et Caderousse viennent d'être raccordées au SAIP (Système d'alerte et d'information des populations). A ce titre, les services de la préfecture de Vaucluse préviennent que les deux communes vont faire l'objet d'essais sonores ce mardi 15 octobre à partir de 9h et de 10h30.

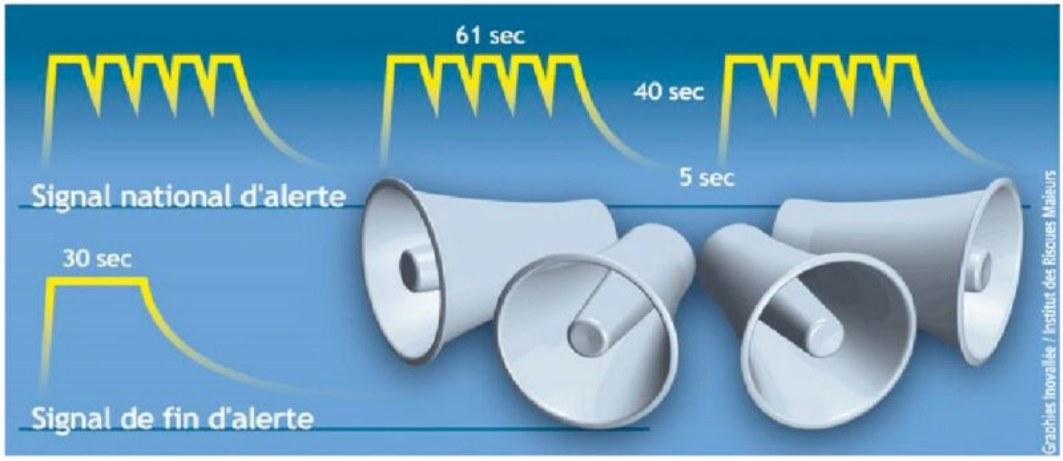
Pour rappel, il existe 3 signaux distincts :
1/ Le signal national d'alerte :
3 cycles successifs de sonnerie montante et descendante d'une durée de 1 minutes et 41 secondes, chacun séparé par un intervalle de 5 secondes.

2/ Signal national de fin d'alerte :
Un son continu de 30 secondes, sans changement de tonalité.

3/ Signal national d'essai :
1 seule cycle de sonnerie de 1 minute et 41 secondes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Les gestes à savoir et ce qu'il ne faut pas faire
À compter du mois de novembre 2024, ces 2 communes seront concernées par les essais mensuels réalisés tous les 1er mercredi du mois à 12h15.

Rappel sur les consignes générales de comportement en cas d'alerte :

Au signal, il faut :

– Rejoindre sans délai un local clos, de préférence sans fenêtre, en bouchant si possible soigneusement les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées, etc.) ;
– Arrêter climatisation, chauffage et ventilation ;
– Se mettre à l'écoute de la radio.

Ce qu'il ne faut pas faire :

– Rester dans son véhicule ;
– Aller chercher les enfants à l'école (les enseignants sont formés pour assurer leur sécurité) ;
– Téléphoner (les réseaux doivent rester disponibles pour les secours) ;
– Rester près des vitres ;
– Ouvrir les fenêtres pour savoir ce qui se passe dehors ;
– Allumer une quelconque flamme (risque d'explosion) ;
– Quitter votre abri sans consigne des autorités.

25 communes en Vaucluse
Pour rappel, le SAIP (Système d'alerte et d'information des populations) est un outil permettant d'avertir la population d'une zone donnée d'un danger imminent par le déclenchement d'une alerte sonore. Il est non-exclusif de l'utilisation d'autres moyens d'alerte adaptés pour diffuser de l'information en cas de survenance d'un évènement.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Le déploiement du SAIP est défini selon une priorisation nationale des zones d'alerte, déterminées à l'issue d'un recensement effectué sur le terrain pour identifier les secteurs les plus à risque. Le Vaucluse compte 25 communes raccordées au SAIP.

Les Entrepreneurs du Pays d'Orange ne craignent pas la pluie



Mercredi dernier, les Entrepreneurs du Pays d'Orange se sont réunis lors d'un nouvel Apéro entrepreneurs. Cette fois-ci, l'événement s'est déroulé à L'Instant Convivial à Caderousse.
Si environ 400 participants s'étaient inscrits, ils ont finalement été près de 300 à profiter de la soirée malgré la pluie. L'occasion notamment de célébrer le retour de Lise Dupont, l'une des 4 membres du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Comité de pilotage et qui revient tout juste de congé maternité.

Un moment de convivialité qui aura aussi attiré beaucoup de nouvelles têtes ayant manifestées leur intérêt pour s'inscrire à la prochaine Matinales Entrepreneurs des Entrepreneurs du Pays d'Orange qui ont célébré leur 7e anniversaire en février dernier.

« Nous avons également pu bénéficier du soutien de 10 bénévoles, chefs d'entreprises locaux qui ont accepté de nous donner un coup de main pour le parking, le check-in à l'entrée ou le pôle d'accueil des nouveaux arrivants que nous avons mis en place cette année, tient à remercier Marc-André Mercier, l'un des organisateurs de la manifestation et responsable de la société Arrow management. Un pôle accueil qui est très apprécié : on les reçoit à part, on leur explique le format de nos soirées, on prend leurs coordonnées, on leur demande ce qu'ils cherchent, on fait quelques recommandations dont celle de revenir nous voir si besoin pour les aider à rencontrer les interlocuteurs qu'ils souhaitent rencontrer. »

Créés en 2017, les Apéro Entrepreneurs d'Orange permettent aux acteurs économique du bassin orangeois de se retrouver chaque premier mercredi du mois en un lieu différent. Les Apéro Entrepreneurs répondent à trois objectifs principaux : permettre aux participants de développer leur réseau autour des valeurs d'attachement au territoire, de convivialité et de partage ; dynamiser l'activité économique de la ville hors saison ainsi que de promouvoir la ville d'Orange et son bassin économique.

Rien qu'en 2023, les Entrepreneurs du Pays d'Orange ont organisé 15 événements (11 Apéro et 4 Matinales). De quoi rassembler plus de 1800 personnes au total et d'identifier plus de 50 projets de création, d'implantation ou de développement sur les cinq communes du Pays d'Orange en Provence (Orange, Châteauneuf-du-Pape, Caderousse, Courthézon et Jonquières).

Prochain rendez-vous des Apéro Entrepreneurs du Pays d'Orange : début octobre à la concession Toyota Gemelli d'Orange. Pour plus d'informations : cliquez ici.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Anaïs Aubert, une des bénévoles de la soirée (tout à gauche), accompagnée du comité de pilotage des Apéro Entrepreneurs d'orange avec de gauche à droite : Lise Dupont, Marc-André Mercier, Lise Martinez et Stéphane Henry. Crédit : DR/Entrepreneurs du Pays d'Orange

Quand l'Union départementale des retraités FO défend les Ehpad publics auprès de l'ARS

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

84



Une délégation de l'UDR FO -Union départementale des retraités et pré-retraités Force Ouvrière Vaucluse- représentée par J. Fassié et J.-P. Coffy et accompagnée par Christophe Del Rey, secrétaire départemental du Groupement Départemental Hospitalier FO 84, et Fred Mugnier, secrétaire général-adjoint, a été reçue par les représentants de l'antenne départementale de l'ARS -Agence régionale de santé- , M. Loïc Souriau, et Mme Benayache. Mission ? Evoquer les grandes difficultés de trésorerie des Ehpad publics de Vaucluse tels que : Bédoin, Bédarrides, Caderousse, Cucuron, Le Thor, Sainte-Cécile et Saint-Saturnin.

« La délégation a fait état de son inquiétude pour la pérennité des EHPAD -Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes- publics de Vaucluse après avoir pris connaissance des propos tenus par un cadre du Conseil Départemental lors de l'Assemblée plénière du CDCA du 26 septembre 2023. »

Assainir la situation financière, oui mais comment ?

« Il faisait état, sans les citer nommément, de 7 établissements dans une situation financière difficile. Les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

solutions évoquées telles que des restructurations, et des regroupements nous inquiètent, d'autant plus que le contenu de l'instruction interministérielle de la première ministre de l'époque, en date du 21 septembre 2023, ne laisse pas planer le doute quant à la volonté gouvernementale d'assainir la situation financière des EHPAD grevés de charges, notamment du fait de l'inflation galopante et des nombreuses mesures catégorielles non financées par l'État qui n'a, par exemple, apporté aucune contribution financière pour les dernières augmentations de rémunération. »

Jongler entre la possibilité du maintien à domicile et la nécessité de la prise en charge en Ehpad

« La délégation est d'autant plus inquiète que le gouvernement a décidé de consacrer en tout et pour tout une enveloppe de 100 millions d'euros, couvrant les EHPAD de tous les secteurs et l'aide à domicile, là où selon la Fédération Hospitalière de France, 500 millions d'euros seraient nécessaires pour renflouer les EHPAD publics. Nous avons appris depuis qu'un fonds exceptionnel de 1million d'euros a été attribué par l'ARS à 3 établissements du département. Mais quid pour les autres ? De surcroît, l'État et à sa suite le Conseil Départemental ne jurent que par le virage domiciliaire, comme si les personnes âgées dépendantes pouvaient être maintenues à domicile ! «

Suspendus aux décisions de l'ARS 84

« La délégation a demandé aux représentants de l'ARS, d'une part, s'ils se prononcent pour le maintien de tous les établissements, y compris ceux qualifiés de petits et pourtant si nécessaires au maillage territorial, d'autre part quels étaient les EHPAD dont la situation financière est catastrophique.
Les représentants de l'ARS ont affirmé qu'il n'était pas dans les intentions de l'État de fermer les EHPAD, petits ou grands, du département, mais qu'il fallait aider les établissements déficitaires à revenir à l'équilibre en actionnant différents leviers, contractualisation, mutualisation ou regroupements.«

Le Conseil départemental et l'ARS 84

« *Ils ont rajouté que la tutelle des EHPAD était partagée à égalité entre le Conseil Départemental et l'ARS et qu'à ce titre le Conseil Départemental était tout aussi responsable pour soutenir les EHPAD, d'autant plus que l'ARS PACA a procédé à une rallonge de 1,5 million d'euros pour le Vaucluse. Ils ont confirmé la liste des EHPAD publics en grand difficulté de trésorerie que nous avions obtenu à la réunion CDCA personnes âgées : Bédoin, Bédarrides, Caderousse, Cucuron, Le Thor, Ste Cécile, St Saturnin.*«

L'Ehpad de Cucuron en grande difficulté

« La délégation FO a fait part de son scepticisme quant à la volonté de la tutelle de conserver tous les EHPAD publics, comme en témoigne le cas de celui de Cucuron, « La Clé d'Or ». La question de sa réhabilitation est posée depuis le début des années 2000, sans solution pérenne jusqu'à ce qu'un projet mené par 3 architectes ait été envoyé en 2022 aux autorités de tutelle, pour rénover et agrandir le bâtiment qui date du XVIIIème siècle. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Ehpad de Sainte-Cécile-les-Vignes

Demande de budget pour une rénovation et un agrandissement

« Depuis cette date, l'ARS n'a rendu qu'une réponse orale assurant que son apport financier serait du même niveau que le Conseil Départemental, soit 1 million d'euros. Or, le renchérissement des coûts des matériaux depuis la pandémie du COVID et la guerre en Ukraine a fait exploser les prix des travaux, changeant sensiblement la donne. Tenant compte de cette situation, le Conseil Départemental a voté pour l'augmentation de sa participation au financement de l'opération à 1,5 million d'euros. L'ARS apporterait l'équivalent, sans garantie écrite. Il manque cependant encore 1,5 million d'euros pour boucler l'opération. Si rien ne bouge, l'opération devient caduque et la commission communale de sécurité de Cucuron sera contrainte de prononcer la fermeture de l'établissement en avril 2025, délai de rigueur donné en 2019 pour la mise aux normes. »

Des décisions qui tardent à concrétiser le projet

« La délégation a donc interpellé les représentants de l'ARS sur la nécessité que l'Etat, chargé de la sécurité et de la santé publique, garantisse la faisabilité de l'opération, en assurant le complément de financement des travaux. *Les représentants de l'ARS se sont cantonnés à nous répondre que l'effort de l'État serait au même niveau que celui du département et, qu'au mieux l'ARS financerait les travaux de mise aux normes. Ce qui s'appelle se moquer du monde !* Conclusion : nous devrons poursuivre nos

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

démarches à l'échelon supérieur, préfecture, direction régionale de l'ARS. »

Qu'en dira la Préfecture ?
« A la faveur de cette entrevue, nous avons alerté les représentants de l'ARS sur un problème de personnel qui conduirait à servir des repas froids aux résidents de l'EHPAD de la Croix Rouge à Avignon, récemment ouvert. Rappelons que l'ARS avait imposé l'ouverture de cet EHPAD privé au lieu d'un EHPAD public, malgré les protestations que nous avions formulées au CDCA, Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie. »

Quid des urgences dentaires en Vaucluse ?
« Enfin, nous avons posé le problème des urgences dentaires dans le département. Elles ne sont organisées que le dimanche matin et les jours fériés. Rien n'est prévu le samedi ni le dimanche après-midi ! *Pour les représentants de l'ARS, cela est de la responsabilité des dentistes et l'ARS n'aurait rien à y voir…*«

Quelle organisation de l'offre de soins en ambulatoire et en établissements de santé ?
« Nous avons donc rappelé à l'ARS qu'elle était responsable de « l'organisation de l'offre de soins en ambulatoire et en établissements de santé » et qu'il lui revenait de prendre des mesures pour garantir la continuité des soins dentaires. Les représentants de l'ARS n'ont même pas pris note du problème que nous posions aussi nous ne manquerons pas de le reposer ! »
MH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Ehpad de Cucuron

Apéro entrepreneurs à Caderousse ce mercredi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



L'Apéro entrepreneurs du Pays d'Orange se tiendra ce mercredi 5 juillet à l'Instant Convivial (Caderousse) à partir de 19h. Cette soirée sera l'occasion de découvrir l'initiative menée par les entreprises de Caderousse : la création du premier réseau de professionnels locaux « Les Pros de l'île verte ».

Soirée gratuite et ouverte à tous ce mercredi 5 juillet à l'Instant Convivial, 22 route du Mathon, Caderousse. Inscription en cliquant ici.

Enedis investit dans les lignes électriques aériennes du secteur de Caderousse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Enedis investit 180 000€ dans la fiabilisation de ses lignes électriques aériennes dans le secteur de Caderousse. Objectif ? Moderniser les réseaux afin d'en garantir la pérennité et la performance.

Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, a engagé un important chantier de maintenance et de fiabilisation de ses lignes électriques aériennes dans le secteur de Caderousse. Débuté le 8 mars sur la commune d'Orange, ce chantier vient de se terminer sur les lignes aériennes du départ Caderousse du Poste Source de Piolenc. Plusieurs communes sont ainsi concernées : Orange, Piolenc et Caderousse. Afin de minimiser la gêne des clients, des groupes électrogènes seront posés afin de réduire les temps de coupure.

En quelques chiffres

Pour garantir le bon fonctionnement du réseau, Enedis propose des solutions alternatives au

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

renouvellement intégral des ouvrages. La fiabilisation améliore ainsi le service et la fourniture d'électricité. En quelques chiffres : 12 km de lignes HTA (Haute tension) fiabilisées et modernisées sur 2 mois, 38 points d'élagage et de débroussaillage, 7 poteaux remplacés, 8 armements remplacés, 27 attaches et isolateurs remplacées, 10 mises en conformité de poste HTA et 12 ancrages renouvelés.

Depuis peu, les outils de diagnostic de ligne se modernisent avec notamment l'utilisation de tablette informatique géolocalisée et d'applications avec Intelligence Artificielle. Enedis forme également au sein de ses équipes des télé-pilotes de drone afin de diagnostiquer par voie aérienne les lignes inaccessibles en pédestre.

Entreprises déployées sur le chantier

Pour ce chantier, Enedis a fait appel à l'entreprise Gori basée à Noves, qui possède le savoir-faire nécessaire. Les équipes de la base opérationnelle d'Enedis de Carpentras réalisent également une partie du chantier en coordination avec les entreprises durant le mois de mai. Enedis a par ailleurs sollicité les équipes des travaux sous tension HTA d'Enedis Avignon afin de maintenir l'alimentation électrique des clients durant nos opérations de maintenance réseau.

L.M.

Morières-lès-Avignon et Caderousse misent sur l'économie de proximité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Les communes de Morières-lès-Avignon et Caderousse sont désormais signataires de la charte en faveur de l'économie de proximité, initiée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR). Objectif ? Promouvoir la consommation locale et artisanale.

Cette signature porte à 50 le nombre total de communes vauclusiennes ayant adhéré à la charte à ce jour. A ce titre, elles s'inscrivent dans une politique de valorisation des entreprises artisanales et de maximisation de l'économie de proximité. Non moins de 210 chartes de proximité ont déjà été signées entre l'institution et les communes de la région PACA.

L'engagement repose sur quatre principes :

- faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux auprès des consommateurs et diffuser le label "Consommez local, consommez artisanal" pour la valorisation des produits locaux,
- maintenir et renforcer l'activité artisanale sur le territoire de la commune,
- permettre le renouvellement des entreprises artisanales en encourageant la reprise d'entreprise,
- soutenir la politique de la CMAR au travers de son offre de services qui repose notamment sur l'accompagnement et le suivi des porteurs de projet et des artisans.

« En ces temps complexes, cette crise sanitaire qui s'éternise, nous devons plus que jamais favoriser

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

l'artisanat. Car les français ont besoin des artisans au quotidien tout autant que les artisans ont besoin des français », déclare Thierry Aubert, président de la délégation de Vaucluse de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région PACA.

Par ailleurs, suite aux nouvelles mesures prises pour faire face à la troisième vague de l'épidémie de covid-19, de nombreuses entreprises artisanales se verront contraintes d'interrompre leurs activités et de se réorganiser en vue de la fermeture des écoles. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région appelle à la construction rapide d'une feuille de route de sortie de crise pour donner des perspectives claires et concrètes aux artisans inquiets.

Plus d'informations sur cmar-paca.fr

Caderousse : dernière campagne de marquage des anguilles par la CNR

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



La CNR (Compagnie Nationale du Rhône) et l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) ont lancé en 2018 un projet de recherche destiné à quantifier les différentes voies de franchissement des aménagements hydrauliques sur le Rhône par les anguilles européennes, espèce migratrice en voie d'extinction.

Baptisée 'DAARAC' (Dévalaison des anguilles argentées du Rhône à travers les aménagements CNR), menée sur le Bas-Rhône, dans le secteur de l'aménagement CNR de Caderousse, cette étude de grande ampleur fait l'objet de sa dernière campagne annuelle de marquage, visant une centaine d'individus. La zone d'étude, qui couvre 90 km, a été équipée en 2018 d'hydrophones permettant de détecter le passage des anguilles équipées d'émetteurs hydroacoustiques destinés à évaluer les modalités de franchissement de l'aménagement de Caderousse ainsi que l'effet cumulé des trois aménagements hydroélectriques les plus en aval du fleuve (Caderousse, Avignon, Vallabrègues) que doivent successivement franchir les anguilles pour parvenir au delta de Camargue puis à la mer Méditerranée.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Un total de 175 individus dit ‘argentés’ ont ainsi été capturés entre 2018 et 2019, pour un objectif global de 300. Cette dernière campagne annuelle de marquage, débutée fin août, vise la capture d’une centaine d’anguilles argentées. Objectif prioritaire : apporter des données fiables en réponse aux exigences réglementaires relatives à la sauvegarde de l’espèce, et mieux connaître les processus biologiques qui régissent le cycle de vie de cette espèce menacée par les activités humaines. L’ensemble des données récoltées en fin d’étude seront rapportées aux instances régionales, nationales puis européennes et alimenteront, avec l’ensemble des autres études en cours sur le fleuve, les réflexions sur les orientations à prendre dans le cadre du plan de gestion de l’espèce.